

**Assemblée générale annuelle (AGA)  
De l'Association des Amis de Saint Benoît  
Tenue le mardi 11 juillet 2023, 9 h 15  
À la Salle des Hôtes de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac**



**PROCÈS-VERBAL**

- 1) **Ouverture de la réunion & Prière à Saint-Benoît** : Yvan nous accueille et nous invite à se joindre à lui pour réciter la prière à saint Benoît, en remplacement de Jules Larivière.
- 2) **Mot du président et présentation du Père Abbé** : Le P. Abbé nous adresse un petit mot. Les travaux de drainage autour de l'abbaye se poursuivent. Il se réfère à Ben Sira le sage, Moïse, homme de miséricorde à qui Dieu a transmis la loi, pour nous inciter à rester branché sur le Seigneur Jésus. «Habiter la maison du Seigneur tous les jours de ma vie». Le premier temple c'est notre âme et notre corps. Une citation de Saint Grégoire. Le monde est rassemblé. Il remercie M. Henri Laban qui s'est chargé avec grand dévouement de préparer la diffusion de la messe solennelle, qui sera diffusée sur Youtube.
- 3) **Minute bénédictine** : faite par Yvan Cloutier. Il cite Anita Böckmann, bénédictine, spécialiste de la règle de saint Benoît, qui enseigne à Saint-Anselme (Rome). Il commente l'affirmation de la Règle qui précise que dans l'accueil des hôtes «c'est le Christ qui est réellement accueilli». La notion d'hôte inclus l'étranger. Il se réfère certes au fait que nous sommes créés à la ressemblance de Dieu et à saint Matthieu (25, 35) qui rappelle l'affirmation de Jésus que lorsque nous prenons soin des autres, c'est lui, le Christ que nous aidons. Il y aussi les Pères de l'Église qui affirme que Dieu habite en chaque personne, notamment, saint Athanase et saint Grégoire de Nysse. Nous sommes le Christ pour ceux qui nous entourent, et ils sont le Christ pour nous. Si moi, je n'aide pas mon voisin, Dieu ne peut pas l'aider. Si nous allons à l'église c'est pour «recharger nos batteries».
- 4) **Vérification du quorum (Les personnes présentes sont invitées à signer les feuilles de présences qui circulent)** : C'est en cours de réalisation ...
- 5) **Adoption de l'Ordre du jour** : Yvan nous en fait la lecture. Mme Hélène Trudeau adopte l'ordre du jour et c'est secondé par M. Marcel Goineau.
- 6) **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juillet 2022** (Vous le trouverez aux pages 3 à 6) : Le procès-verbal est adopté à la suite d'une proposition de M. Ronald Dieleman appuyée par et Mme Angèle Berger qui seconde.
- 7) **Rapport annuel du président (Jules Larivière)** : Yvan Cloutier en fait la lecture.
- 8) **Rapport du trésorier (Roger Barbe)** : Présentement, il y a 657 fiches de membres, réparties entre 180 membres à vie et 477 membres cotisants. 319 ont acquitté leur cotisation pour les années 2023-2026. 99 membres n'ont pas acquitté leur cotisation pour 2023. Un avis leur sera envoyé prochainement. 22 nouveaux membres cette année. On remarque une fidélité exemplaire. Plus de 40% ajoutent un don à leur cotisation. Entre 35 à 40 000 \$ en dons reçus cumulatifs ont été remis à l'abbaye par l'Association.

**États des revenus et dépenses** : Pour l'année financière du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2023, **Les revenus** sont de \$ 22 629 \$ (7465 \$ cotisations et 15 164 \$ de dons.)

**Les déboursés** de 16 268 \$ (13 565 \$ pour la Revue, pour 1800 exemplaires par parution et 2 703 \$, pour papeterie, timbres, fournitures et informatique).

Excédent des revenus/déboursés : 6 361 \$. Mmes Hélène Trudeau et Angèle Berger proposent et appuient l'état des résultats pour l'exercice se terminant le 30 avril 2023.

**9) Ratification des actes des administratrices et administrateurs au C.A.** : M. Bertrand St-Cyr propose la ratification et M. Jean-Charles Morand seconde.

**10) Rapport du comité exécutif, sur la composition du Conseil d'administration** : Yvan nous parle de l'ancienne structure de l'Association et des activités qui sont encore vivantes. Le comité exécutif, est formé de six membres et le conseil d'administration comprend actuellement 3 membres.

La modification de la structure par régions semble inévitable. Les Amis ont longtemps compté sur environ 12 régions qui avaient des structures. Qu'est-ce qui nous permet de reconnaître une région maintenant ? Le défi devient de mettre en place une coordination efficace dans le contexte actuel ? Une solution serait de réduire le nombre de membres du conseil d'administration et de miser sur des équipes (École abbatiale, revue l'Ami, fête de saint Benoît, etc) L'administration élue verra à déposer à l'assemblée générale de 2024 une proposition de nouvelles structures.

Pour 2023, le conseil d'administration propose d'élire les membres actuels du comité exécutif et les personnes qui seront élues par l'assemblée, membres du conseil d'administration.

**11) Élections des membres du Conseil d'administration** : Louise Fournier-Savoie accepte d'être la présidente d'élection.

M. Marcel Goineau et l'abbé Pierre-René Côté proposent d'élire les personnes suivantes (sur la liste présentée par Yvan Cloutier

- Comité exécutif : Jules Larivière, Yvan Cloutier, Roger Barbe, François McCauley et Thérèse Cloutier.
- Conseil d'administration : Pascal Caron, René Lupien, Ronald Dieleman et Marc Lacroix (ce dernier devra confirmer son acceptation).

Mme Louise Gélinau et M. Ronald Dieleman proposent d'élire M. René Roberge de Magog, comme membre du conseil d'administration. Il accepte pour une durée d'un an.

M. Jean-Paul Savoie propose la fermeture de la période d'élections. Les personnes sont élues.

**12) Présentation des nouveaux Amis de Saint-Benoît depuis le 11 juillet 2022** : Mme Louise Gélinau, de St-Joachim de Montmorency, M. René Roberge de Magog, M. Réjean Ross, de Montréal.

**13) Autres affaires** : aucune

**14) Mot du Conseiller monastique (Dom Minier)** : Père Minier, souhaite la bienvenue à tout le monde. Il nous rappelle que l'Association des Amis de Saint-Benoît est quand même un mouvement religieux. Plusieurs associations religieuses sont « tombées », mais l'association des

Amis continue... Garder le souvenir de ceux qui nous ont quittés... Les gens n'ont plus beaucoup de formation religieuse, de nos jours. Jésus, c'est l'homme le plus historique attesté pas les spécialistes et qui nous rejoint encore vingt siècles plus tard. Il a institué une «Église», qui propose des liens sacramentels qui nous relient à lui. **La revue l'Ami** est le principal lien entre l'abbaye et les Amis de Saint Benoît et ceux qui en prennent une copie en passant à l'Abbaye. Elle a un effet de diffusion.

Il faut réaliser que la communauté est vieillissante. Il se souvient qu'il y avait 76 moines quand il est entré au monastère. Maintenant, il en reste 21. Dom Minier nous donne des nouvelles du P. Flageole et F. Jacques Dulong, qui sont aux prises avec de sérieux problèmes de santé. Un nouveau de 23 ans vient d'entrer comme novice, F. Charles Laliberté, et il est organiste. C'est une joie pour la communauté, mais, ça en prendrait 3 ou 4 par année pour repartir la communauté. Il nous raconte l'histoire de l'abbaye de Saint Wandrille. C'est la diminution du christianisme en Occident et nous le vivons maintenant à Saint Benoît. Il y a des signes d'espérance dans le monde mais nous, comme chrétiens, vivons maintenant des signes d'humilité et d'humiliation. Une question est posée par un membre de l'Association : «Où en est rendu le monastère de Guinée-Conakry?». Dom Minier nous explique leur situation.

Nous terminons en annonçant les prochaines écoles abbatiales de septembre et d'octobre.

**15) Levée de l'assemblée :** Mme Carole Lefebvre propose la levée de l'assemblée.

Par Thérèse Cloutier, secrétaire de l'Association